

C.P.	Secteur	A.R. & M.B.	Entrée en vigueur	Anciennete	duree du préavis		Prise de cours
					Employeur	Travailleur	
124	Construction	A.R.13/01/1982 M.B. 28/01/1982	07/02/1982 Indéterminée	-6 mois (1) 6 mois à -3 ans	3 j 1 j	14 j 7 j	Lundi suivant

(1) Le travailleur appartenant a cette catégorie a le droit de s'absenter pendant une demi-journée avec maintien de sa rémunération en vue de rechercher un nouvel emploi

C.P.	Secteur	A.R. & M.B.	Entrée en vigueur	Anciennete	duree du préavis		Prise de cours
					Employeur	Travailleur	
124	Construction	A.R.10.12.2012 M.B.02.01.2013 (AR 6552)	01.01.2013 indéterminée	-6 mois (1) 6 mois à -3 ans 3 ans à -20 ans 20 ans et plus	4 j ouvrables 16 j 32 j 64 j		

!!! Cet AR s'applique uniquement aux contrats de travail auxquels s'applique art. 65/1 de la loi du 03/07/1978 relative au contrats de travail !!!

(1) Le travailleur appartenant a cette catégorie a le droit de s'absenter pendant une demi-journée avec maintien de sa rémunération en vue de rechercher un nouvel emploi.